

Article original

Evaluation du système de production de l'arachide dans le Mandoul au Tchad

DJIMINGAR Nantolyène Maixent

Ecole normale supérieure de N'Djamena

Adresse mail : maixentdjimingar@gmail.com

Tel : 66386523

Résumé : Cet article pose le problème de l'impact du coût excessif de la récolte de l'arachide sur le revenu des producteurs du Mandoul. La démarche méthodologique adoptée est hypothético-déductive et comprend la collecte des données primaires et des données secondaires, leur traitement par les logiciels Excell et Sphinx ; leur interprétation à partir des cartes et des graphiques et la photographie. L'enquête rapporte que la récolte d'arachide, essentiellement manuelle au Mandoul, se réalise avec une main-d'œuvre pléthorique rémunérée, à la fois, en nature et en espèces. Le coût s'élève à 10 sacs d'arachide décortiquée par hectare. Le sac pesant 80 kilogrammes, cela correspond à 800 kilogrammes, soit 25% des 3200 kg produits sur un hectare exploité. Cette modalité de rémunération est pratiquée par 57,8% qui la considèrent comme un héritage ancestral. Cependant, 83,74% des acteurs, considérés comme de petits producteurs, se retrouvent sans récolte après avoir honoré cette rémunération.

Mots clés : Système de production, main d'œuvre, Mandoul

Abstract : This article raises the problem of the impact of the excessive cost of groundnut harvest on the income of Mandoul producers. The methodological approach adopted is hypothetico-deductive and includes the collection of primary data and secondary data, their processing by Excel and Mapinfo software and their interpretation by curves, graphs and photography. The survey reports that groundnut harvesting, mainly manual in Mandoul, is carried out with a plethora of workers paid both in kind and in cash. This cost amounts to 10 bags of groundnut per hectare and represents 25% of the 40 bags produced on one hectare exploited. This method of remuneration is practiced by the majority of producers, 57.8%, who consider it an ancestral heritage. As a result, many small producers are left without a harvest after honoring this remuneration.

Key Words: Peanut harvest cost- Profitability-Mandoul.

Introduction

Cet article caractérise l'impact de la gestion traditionnelle des récoltes sur la performance d'une filière agricole. Mon attention se focalise sur l'organisation de la récolte de l'arachide dans la région du Mandoul au Tchad. Le Mandoul est marqué par un état de pauvreté très pernicieux qui ne laisse que peu de place à un espoir d'amélioration dans un proche avenir. La filière arachide qui mobilise 72% de la population (ONDR, 2016) de cette région est communément considérée comme un outil efficace en vue de la réduction de cette précarité. Si cette filière dispose de plusieurs atouts nécessaires pour assurer sa mission, la manière de gérer les fruits de ses activités, en particulier la récolte, m'amène à poser le problème de son efficacité et de sa performance au profit des producteurs.

L'organisation de la production dans la filière arachide au Mandoul (figure 1) repose sur certaines valeurs relevant des pratiques culturelles ancestrales : le travail collectif au profit d'un membre du groupe, la solidarité manifestée lors des diverses circonstances de l'existence, le partage, l'entraide. Le principe connu de tous est la mutualisation des efforts appelant une contrepartie sous des formes variées. Mais cette solidarité peut, dans certaines circonstances, se confondre avec l'humanitaire : un producteur qui se conforme à la tradition de son groupe doit accepter sans broncher que des membres de sa communauté considérés comme misérables viennent se pourvoir en produits alimentaires dans son champ. Ils sont autorisés à y prendre une quantité qu'ils jugent suffisante pour leur survie en attendant des jours meilleurs. La filière arachide n'échappe pas à cette pratique dont les principes sont conservés mentalement et jalousement par les personnes âgées du village et appliqués de façon automatique par tous les membres de la communauté.

Il s'agit, pour nous d'évaluer les impacts des modes de production de l'arachide. Pour ce faire, nous allons, dans un premier temps, présenter la méthodologie et, dans un second temps, discuter des résultats obtenus.

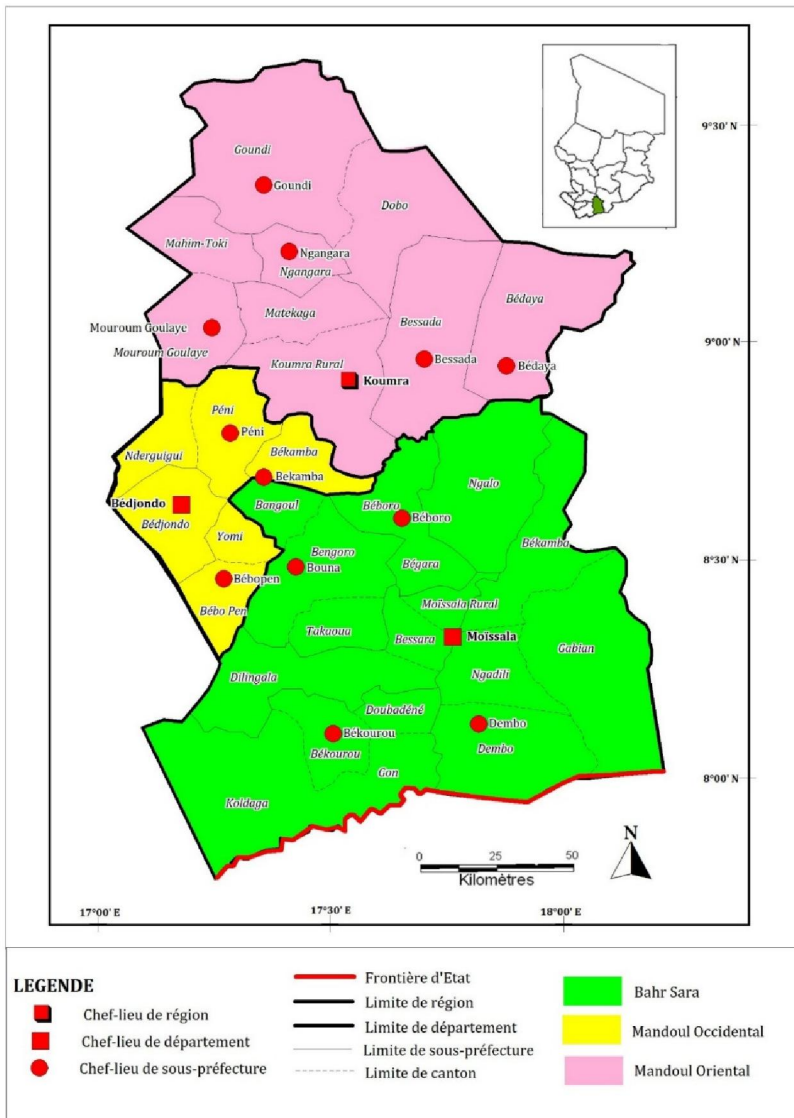


Figure 2 : Localisation du Département du Mandoul

1. Méthodes et matériels

La démarche méthodologique comprend deux phases successives : l'enquête exploratoire et l'observation proprement dite. L'enquête exploratoire a été menée auprès des techniciens, des responsables des organisations des producteurs et des agents de l'administration publique. La consultation des documents liés au thème de l'enquête a permis de compléter les informations recueillies tant à N'Djamena qu'au Mandoul.

L'échantillonnage est basé sur la méthode des quotas. Dans la pratique, le recensement des acteurs a porté sur toute la filière arachide. Elle a concerné les producteurs, les acteurs de la commercialisation, les transformateurs, les manutentionnaires, les transporteurs et les consommateurs. Considérant que chaque niveau d'intervention de la filière forme une strate, ma démarche a consisté à réunir un quota de producteurs dont les noms sont extraits de la liste des acteurs recensés. L'échantillon de 303 producteurs représente 30% de la population totale (9090 individus). Les questionnaires sont administrés directement aux individus de l'échantillon par les enquêteurs.

Pour le traitement des données, nous avons fait usage du logiciel Sphinx Plus², notamment pour la réalisation des figures et les calculs.

Les variables susceptibles de rendre compte de l'ampleur du fait étudié sont : l'origine de la main-d'œuvre utilisée dans la récolte de l'arachide, les formes de rémunération de la main-d'œuvre et la quantité d'arachide servant à payer les ouvriers. Pour les rémunérations sous forme monétaire, une conversion des sommes versées en sacs d'arachide décortiquée a été opérée sur la base du prix du sac d'arachide au marché de Koumra en période de récolte. L'intérêt de cette opération est qu'elle sert à exprimer dans une même unité le coût de la récolte et son impact sur le revenu du producteur. La quantité d'arachide utilisée pour payer les ouvriers est la moyenne arithmétique envisagée du point de vue du producteur. Pour connaître la quantité du surplus commercialisable que détient le producteur, il faut soustraire de la

production moyenne d'arachide la part de la rémunération et la part de l'autoconsommation qui est de 22,58 %.

1.2. Les variables de l'étude

Les variables étudiées dans cet article font partie du cadre opératoire de l'analyse des données ; celles-ci étant recueillies en vue de la réalisation de la thèse portant sur la filière arachide.

Celles qui sont susceptibles de rendre compte de l'ampleur du fait étudié sont : l'origine de la main-d'œuvre utilisée dans la récolte de l'arachide, les formes de rémunération de la main-d'œuvre et la quantité d'arachide servant à payer les ouvriers. Pour les rémunérations sous forme monétaire, une conversion des sommes versées en sacs d'arachide décortiquée (80 kilogrammes l'unité) a été opérée sur la base du prix du sac d'arachide au marché de Koumra en période de récolte. L'intérêt de cette opération est qu'elle sert à exprimer dans une même unité le coût de la récolte et son impact sur le revenu du producteur. La quantité d'arachide utilisée pour payer les ouvriers est la moyenne arithmétique envisagée du point de vue du producteur. Pour connaître la quantité du surplus commercialisable que détient le producteur, il faut soustraire de la production moyenne d'arachide la part de la rémunération et la part de l'autoconsommation qui est de 22,58%.

2. Résultats et discussions

2.1. Les caractéristiques de la population étudiée

Au terme de l'échantillonnage, une population de 303 producteurs d'arachide est constituée comme cible de l'enquête.

L'âge des producteurs d'arachide au Mandoul se situe dans une fourchette de 16 à 77 ans. Mais l'effectif le plus nombreux recouvre la tranche de 30 à 45 ans, soit 56% du total. Il s'agit du groupe caractérisé par sa jeunesse et sa vigueur qui le rendent apte à effectuer les tâches les plus exigeantes quant à l'énergie à mobiliser : le soulèvement et l'arrachage des plants, le transport rural, la protection de la récolte contre les animaux destructeurs et les voleurs.

La taille moyenne des ménages est de 9,09 personnes. Elle s'avère élevée en comparaison de celle calculée au niveau national qui est de 5,3 personnes d'après le RGPH 2 de 2009 (Ministère du plan et de la Coopération Internationale, 2014). Les ménages constituent un réservoir de main-d'œuvre mais aussi un marché de consommation pour l'arachide. Néanmoins, dans le domaine de la production agricole, la variable la plus significative reste le nombre moyen des actifs agricoles par ménage. Ce nombre s'élève à 4,7 personnes au sein de la population des producteurs. Il renferme une forte proportion de jeunes, à l'image de la population du pays. Ce sont les personnes les plus actives dans les opérations de récolte, mais aussi les plus réceptives à l'égard des innovations.

2.2. Le déroulement des travaux de récolte de l'arachide.

Au terme d'un investissement multiforme (physique, matériel, technique, financier et organisationnel) dans l'exploitation du champ d'arachide, quel fruit en tire le cultivateur ? Cette question trouve sa réponse dans l'aboutissement des opérations de récolte.

La récolte se conçoit comme une suite d'opérations menées par le cultivateur pour recueillir les fruits des plantes qu'il a développées sur une exploitation donnée. Le terme désigne également, sous une dimension quantitative, les produits obtenus à la suite de cette activité agricole. C'est, partant, le couronnement des différents efforts fournis tout au long de la campagne agricole et qui est la voie royale pour le paysan de disposer des denrées pour la consommation de sa famille. En même temps, il peut se procurer des revenus financiers en commercialisant une partie de sa récolte. En outre, en analysant les efforts entrepris et les résultats obtenus, nous déduisons que la récolte constitue un indicateur pour caractériser l'efficacité et l'opportunité du travail agricole.

La récolte, aboutissement du processus de production, varie dans son déroulement en fonction de la nature des produits à récolter et des moyens mis en œuvre. Cela étant, il faut distinguer la récolte manuelle, la récolte partiellement mécanisée et la récolte

totalemécanisée. La récolte manuelle passe pour la forme la plus pratiquée dans la région.

La récolte manuelle de l'arachide au Mandoul est un processus dont les principales phases sont : le soulèvement-arrachage, le fanage, l'égoûssage, le séchage et le transport rural. La bonne pratique agricole voudrait que la récolte n'ait lieu ni très tôt ni très tard. Quand plus de 75% des gousses arrivent à maturité, survient la phase du soulèvement-arrachage. Pour l'exécuter, l'opérateur enfonce la lame métallique de sa houe sous le pied d'arachide de manière à sectionner sa racine pivotante et, actionnant le manche comme un levier, soulève la terre contenant des gousses et devenue assez meuble. D'une autre main, il exerce une traction verticale sur la partie aérienne du plant et soustrait les gousses à la terre qui les enveloppait. À la suite de ce geste, il dépose le pied d'arachide non égoûssé à sa place, les gousses étant exposées au soleil pendant deux ou trois jours. C'est le temps du fanage (Photo1).



Photo 1. Le fanage des pieds d'arachide à Ngabna

Nous voyons sur cette photo l'aboutissement du travail d'une équipe qui était à l'œuvre 4 ou 5 jours plutôt. Après celle-ci, intervient l'équipe des égoûsseurs (Photo2). Les deux équipes travaillent au titre de deux contrats différents. Cliché, Djimingar (2016)

Les pieds d'arachide mis à faner gisent à même le sol, généralement en ligne. Cette manière de faire est la plus courante mais elle n'est pas exempte d'inconvénients : la trop grande humidité du sol retarde le flétrissement des fanes et des gousses, les rongeurs et les autres prédateurs menacent la récolte, les champignons n'hésitent pas à se former sur les gousses et d'éventuelles pluies de fin de saison peuvent rendre le travail de récolte peu aisé. Les producteurs se servent habituellement des siccateurs et des claies pour contourner ces dangers.



(9°00.178' N ; 17°24.961'E ; 246m)

Photo 2. L'égoussage de l'arachide à Ngabna

L'égoussage représente la phase ultime des opérations qui permettent de recueillir l'arachide comme le fruit attendu de la campagne agricole. Il mobilise une main-d'œuvre importante et hétéroclite (âge, sexe, savoir-faire). Ici, un groupe de travailleurs chargés d'égousser l'arachide sur une allée délimitée par deux rangées de plants de sorgho. Cliché : Djimingar (2016).

L'égoussage se situe après le fanage. Il mobilise une importante quantité de main-d'œuvre. L'opération consiste à séparer les gousses des fanes d'arachide (Photo 2). Cette partie de la récolte est assurée par des groupes de travailleurs dominés numériquement par des femmes et des enfants. Elle a lieu généralement au champ. La facilité de l'opération et son caractère

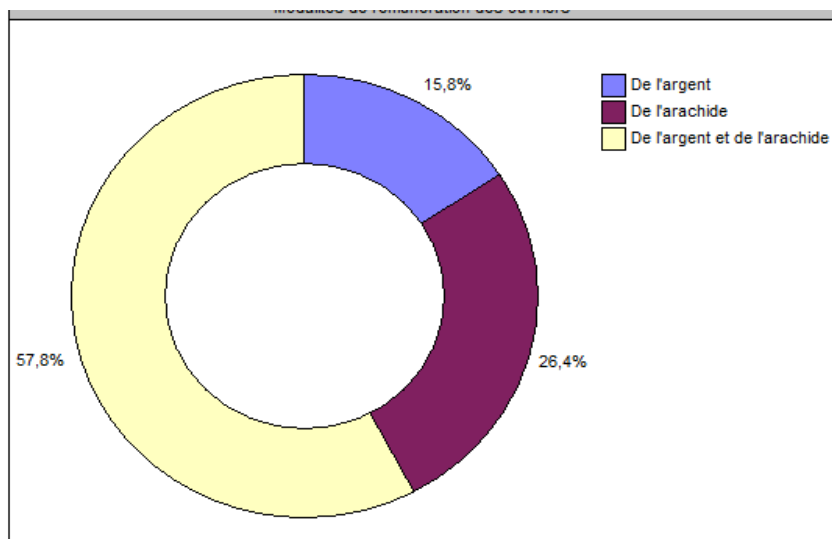
rémunérateur font qu'elle attire un grand nombre de participants, plusieurs de ceux-ci s'étant invités d'autorité à la tâche. La récolte mobilise tout le quartier ou tout le village. L'enquête a permis de constater que le recours à la main-d'œuvre non familiale pour la récolte d'arachide, est très fréquent. Celle-ci est rémunérée à la fin des travaux. Le tableau 1 présente les différentes origines de la main-d'œuvre employée dans l'égoissage de l'arachide au Mandoul.

Tableau 1. Répartition des producteurs selon l'origine de la main-d'œuvre utilisée pour la récolte

Origines de la main-d'œuvre	Effectifs des employeurs	Pourcentages (%)
Les membres de la famille	133	43,9
Les particuliers, les associations	170	56,1
Total	303	100

Source : Enquête de terrain (2012)

Les producteurs se servant de la main-d'œuvre d'origine non familiale (amis, associations et village) représentent 56,1% du total. Cette majorité procède par la rémunération des personnes employées. Le paiement est organisé au champ, immédiatement à la fin des travaux et selon trois modalités dont l'importance apparaît sur la figure 2.



Source : Enquête de terrain (2012)

Figure 2. Les modalités de rémunération de la main-d'œuvre employée dans la récolte de l'arachide

Une majorité de producteurs, soit 57,8%, paie doublement les ouvriers ayant participé à l'égoussage de leur arachide : ils paient à la fois en nature et en espèces. Cette pratique fortement ancrée dans l'esprit des paysans n'est pas exempte de critique tant de la part des producteurs que du personnel d'encadrement technique. Quant aux deux autres modalités de paiement, elles reposent sur des unités de mesure convenues entre producteurs et ouvriers à l'échelle de toute la région. Il s'agit de la cuvette appelée « dozen » ou *doj* équivalant au cinquième (1/5) du sac d'arachide décortiquée (Photo 2). Rappelons que pour contourner la pénurie d'emballages, les producteurs d'arachide se servent du sac pouvant contenir 100 kg de sorgho, mais du fait de la densité de l'arachide, le même sac ne pèse que 80 kg. Le travailleur qui, seul, a égoussé de l'arachide jusqu'à remplir un sac reçoit en contrepartie le contenu d'une cuvette d'arachide. Cependant, une journée de récolte est payée à 250 FCFA. Si le travailleur opte pour l'un ou l'autre des modes de rémunération, il doit le signifier

au producteur dès le début des travaux. Pour la récolte d'un hectare d'arachide, un groupe de 40 personnes doit travailler pendant une journée, alors que ce temps était de seize jours par hectare dans les années 1960 au Tchad et au Ghana (Labrousse et Godron, 1965). Le constat est qu'il y a une réduction substantielle de cette durée de la récolte. Deux explications permettent de comprendre cette évolution :

- un nombre de plus en plus important de producteurs du Mandoul adopte le semis en ligne. Si le soulèvement-arrachage a consisté à disposer les fanes selon ce schéma, cela facilite énormément le travail des épouseurs, mais il n'en est pas toujours ainsi ;
- la taille imposante de la main-d'œuvre joue comme un couteau à double tranchant : elle grève le montant des frais engagés pour désintéresser les ouvriers et, par ailleurs, contribue à raccourcir la durée du labeur. Selon les mesures effectuées par les techniciens d'agriculture (ANADER, secteur du Mandoul oriental), il faut 10 sacs d'arachide décortiquée pour désintéresser les 40 employés pour un hectare. Le rendement moyen au Mandoul étant de 40 sacs par hectare.



Coordonnées 8°57,938'N et 17°42,686'E, altitude 305m (Cliché : Djimingar, 2016)

Photo 1. Les unités de mesure servant dans la récolte et dans la commercialisation au marché de Bessada

Au premier plan, l'arachide est exposée en tas. Au fond et à droite, deux cuvettes servant de mesures : au-dessus, c'est le coro (ou koro) et en-dessous, la cuvette appelée doj (ou dozen) utilisée pour payer les ouvriers à la récolte. Il faut 5 doj remplies d'arachide décortiquée pour obtenir un sac.

Au regard de l'organisation de l'égoussage et des types de matériels déployés, cette partie de la récolte demeure largement traditionnelle. Le travail s'exécute à la main dans tous ses détails. Les opérateurs détachent les gousses, une à une, de la tige et cela exige un temps parfois long. Il ne s'agit pas du battage tel que décrit par certains auteurs (Doikh 2001 ; Labrousse et Godron, 1965) concernant les pratiques ayant cours sous d'autres cieux (Sénégal, Inde, Soudan, Afrique du Sud, États-Unis). Pourtant, cette technique n'est pas sans avantages : préservation des fanes, absence de pression mécanique trop forte sur les cosses donc

limitation des risques de brisure sur les graines, le vannage n'a pas de sens car il n'existe pas de débris de fane à extraire. De surcroît, elle permet au producteur d'entrer en possession du fruit de son travail. Il a la possibilité maintenant d'entreprendre la phase suivante qui est le séchage de l'arachide.

Ajoutons que la variable quantité d'arachide produite sert à établir une grille pour identifier les catégories de producteurs. Djibangar (2014) et Boubakari (2009) distinguent trois principales catégories au sein des producteurs d'arachide de la zone sahéenne et de la zone soudanienne du Tchad:

- les petits producteurs qui obtiennent 5 à 20 sacs d'arachide décortiquée à la fin de chaque campagne agricole. Ils sont les plus nombreux et font figure de groupe vulnérable (Tableau 2) ;
- les grands producteurs à qui la campagne agricole rapporte une quantité variant de 60 à 100 sacs d'arachide décortiquée. Ils constituent, avec les grossistes, les acteurs aptes à entreprendre l'exportation ;
- les grossistes locaux sont des acteurs qui profitent de leur établissement dans une zone de production pour financer leur propre exploitation ; de même qu'ils se servent de nombreux collecteurs. Ils disposent d'un minimum de 200 sacs.

Tableau 2. La répartition des producteurs selon la quantité d'arachide récoltée (en sacs de 80 kg)

Nombre de sacs	Effectifs des répondants	Pourcentages(%)
Non réponses	19,66	6,5
Moins de 10	206,33	68,02
De 10 à 20	47,66	15,72
De 20 à 30	15	4,93
De 30 à 40	5,66	1,9
De 40 à 50	2,35	0,8

De 50 à 60	2	0,7
60 et plus	4,34	1,43
Total	303	100

Source : Enquête de terrain (2012)

N.B. Les données du tableau sont des moyennes découlant des campagnes agricoles 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012.

Le test a consisté à identifier les provenances de la main-d'œuvre utilisée par chaque producteur d'arachide, caractériser les moyens par lesquels cette main-d'œuvre est payée et déduire son impact quantitatif sur la récolte du producteur.

Il montre que la récolte de l'arachide au Mandoul est caractérisée par un financement excessif dont les bénéficiaires sont les ouvriers et les victimes, les producteurs.

En effet, lors de la récolte, tout le village, invité ou non, se sent concerné par ce travail : hommes, femmes, enfants accompagnant leurs parents, bébés au dos de leur mère, visiteurs de passage dans le village. À la fin de la journée, il faut payer tout le monde. Or, la quantité d'arachide utilisée pour désintéresser les travailleurs s'avère très élevée corrélativement à celle qui doit, en définitive, revenir au producteur. Si nous considérons un petit producteur qui n'a récolté que 20 sacs (tableau 3), il dispose de 1600 kg d'arachide graine. L'utilisation de cette quantité se fait selon la grille des charges suivante :

Tableau 3 : La grille des utilisations de la récolte par le petit producteur

Charges	Pourcentages (%)	Quantités (kg)
Main-d'œuvre	25	400
Autoconsommation	22,58	361,28
Semences (quantité/ha)	1,56	25
Transport rural	0,25	4
Imprévus (vol, incendie, rongeurs)	5	80
Total	54,36	870,28

Source : enquête de terrain (2012).

L'évaluation quantitative faite, à ce sujet par l'ANADER, aboutit aux résultats permettant d'apprécier l'impact de cette forme de rémunération sur la quantité de récolte devant rentrer dans le grenier du cultivateur. Selon Sayanan Mayembang (chargé de la formation des producteurs, ANADER, secteur du Mandoul oriental), une main-d'œuvre de 40 personnes suffit pour organiser la récolte en une journée. La contrepartie du travail se chiffre à 10 sacs d'arachide décortiquée (Entretien de septembre 2016). Elle représente 25% de la quantité totale récoltée. Dans l'exemple ci-haut (tableau 3), le total des charges s'élève à 870,28 kg. Si nous déduisons cela de la récolte totale, il reste 729,72kg soit 9,12 sacs d'arachide graines. Dans la perspective d'une mise en marché, cette quantité disponible permet à peine au petit producteur de se ranger parmi les acteurs du commerce de détail. En effet, l'enquête auprès des commerçants révèle l'existence de trois catégories, à savoir les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants. Pour cette dernière catégorie, il faut une quantité minimale de 21,01 sacs soit 1680,8 kg par détaillant pour démarrer l'activité de vente (Enquête de terrain, 2012). Disposant de 9,12 sacs, le petit producteur se retrouve en-deçà de ce plancher.

2.3. Un financement excessif des travaux de récolte de l'arachide

Le producteur est contraint de se conformer à un principe bien répandu dans le milieu traditionnel local et illustré par le proverbe suivant : « Celui qui a assisté au dépeçage d'un gibier doit bénéficier d'un morceau de chair pour son alimentation ». Dans ce contexte, le gibier c'est le champ d'arachide parvenu à maturité et son dépeçage, c'est la récolte. Il n'est pas nécessaire d'y participer activement, mais il faut être présent au moment du déroulement pour en recevoir une partie. Au nom de ce principe, le producteur est obligé de remettre une certaine quantité d'arachide à tous ceux qui étaient au champ au moment de la récolte, quels que soient leur âge, leur rôle et leurs relations avec sa famille (Photo 2). Quand le producteur finit de s'acquitter de son devoir envers les employés (la rémunération proprement dite), une opération de

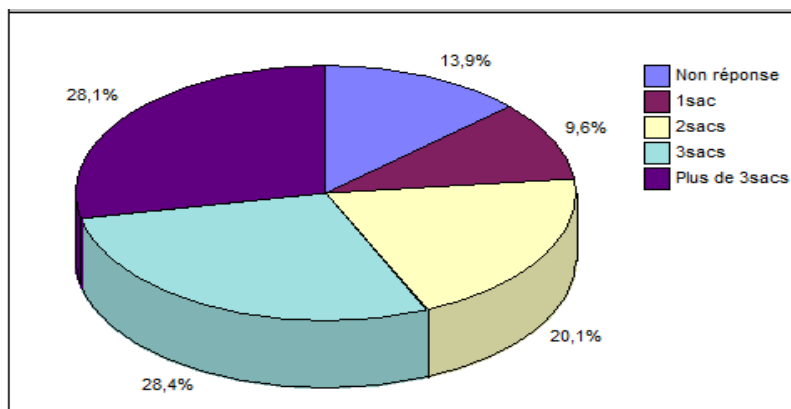
gratification d'arachide est lancée : elle consiste à distribuer une quantité d'arachide (1 ou 2 coros) à tous ceux qui étaient au champ, y compris les bébés et les enfants en compagnie de leurs parents (Photo2). Cela alourdit sa charge. Satisfaire tout ce monde nécessite qu'il se défasse d'une part importante de sa récolte. Il doit se plier devant cette exigence ; sinon il encourt une sanction de la part de son village. En refusant de reproduire la pratique léguée par ses ancêtres, il prend consciemment la décision de rompre avec sa base et d'embrasser les us et coutumes d'autres groupes, peut-être rivaux du sien. Cela signifierait qu'il met en insécurité les personnes besogneuses de son groupe notamment dans le domaine de l'alimentation et de l'assistance aux démunis. Sa base doit réagir : il est puni pour avoir osé entreprendre ce qui est considéré comme une faute par la communauté. La riposte s'exerce dans le domaine où la faute a été commise : désormais, aucun membre de sa communauté ne l'assistera dans ses travaux champêtres ou domestiques. Il fait l'objet d'un ostracisme au nom de la sauvegarde d'une valeur culturelle ancestrale, à savoir la solidarité. Le producteur d'arachide, s'il aspire à bénéficier de l'action collective de ses frères, doit consentir à redistribuer sa récolte à tous ceux qui appartiennent à son village, partant à son groupe ethnique. Sa récolte est, de ce fait, considérablement diminuée, mais il a les mains liées. Le producteur qui serait tenté de se soustraire à cette pratique s'expose à la sanction collective. Le Chef du secteur ANADER de Koumra rapporte la mésaventure d'un producteur du village de Bessada qui, à la fin de la journée de travail, a formellement interdit à ses ouvriers de rentrer avec une partie de sa récolte. En réaction, ceux-ci l'ont hué et ont boudé la rémunération en espèces qu'il leur a proposée. Une chanson a été composée sur-le-champ pour le traiter d'homme le plus avare et le moins sociable de la communauté villageoise. Il est obligé d'émigrer vers un autre village pour éviter d'être tout le temps tenu à la marge de la plupart des événements marquants de la vie de son village. Faut-il déduire, de ce qui précède, que les pratiques traditionnelles liées à la gestion économique constituent un frein pour le développement ?

Des travaux antérieurs permettent d'accéder à plus de lumière sur les différents aspects de cette problématique. La gestion traditionnelle de la filière arachide doit s'analyser en prenant en compte la caractéristique fondamentale des économies traditionnelles africaines : « La production, la distribution et la possession sont régies par des considérations sociales, par l'éthique sociale » (Ngango G., 1976). Cette éthique se traduit par l'esprit communautaire, la solidarité familiale, tribale et clanique. Son but est l'intégration communautaire des hommes dans la société qui assure le coude-à-coude lors des activités que la famille ou le clan veut entreprendre. L'unité ethnique favorise l'épanouissement de l'individu. Landa J. (1993) cite en exemple « la réussite économique des Indiens en Afrique de l'Est, des Syriens en Afrique de l'Ouest, des marchands chinois en Asie du Sud-Est, des Libanais en Afrique de l'Ouest, des Juifs en Europe au Moyen Âge et des Juifs diamantaires à Anvers et à New York ». Facchini F. (2008) distingue les sociétés individualistes et les sociétés holistes. Dans les sociétés individualistes, l'individu est privilégié et le groupement met tout en œuvre pour lui permettre d'émerger : institutions, rituels, moyens financiers et économiques. Par contre dans les sociétés holistes, le groupe préexiste à l'individu. Celui-ci est appelé à s'identifier à son groupe et à déployer des efforts pour maintenir la survie collective. Chaque membre se sent dépositaire des valeurs collectives qu'il est obligé de défendre quel qu'en soit le prix. Pourquoi défendre ces valeurs ? L'auteur avance une raison : il existe des membres qui sont des "passagers clandestins", c'est-à-dire des personnes appartenant logiquement au groupe, mais dont l'intention cachée est de profiter des facilités nées de son organisation tout en satisfaisant des ambitions personnelles contraires aux valeurs communes. Pour lui, il existe des "valeurs toxiques pour le développement économique". Ceci s'explique par le fait que la culture influence fortement les comportements individuels : choix de la taille de la famille, le temps de travail, la pratique de l'épargne, l'éducation et la confiance. Ces valeurs sont de nature à influencer négativement la performance de l'agent économique si elles sont mal exploitées. Naïngaral R. Madjiro

(1989) relève une valeur culturelle de la société traditionnelle Sara qui agit comme « un frein » à l'évolution de l'individu. Il emploie les expressions « société de partage », « société de l'uniformité ». Dans cette société, c'est la loi du partage qui est en vigueur, car il faut partager pour assurer la cohésion et la survie de la société : « Les biens n'étant pas destinés à être accumulés, ils seront redistribués immédiatement. Il ne faut pas thésauriser, ne pas garder tout pour soi, sinon c'est l'égoïsme, l'avarice ; deux vices suprêmes qui seront châtiés comme un crime. L'individualisme est non seulement impensable mais intolérable » Au nom de cette loi de partage, le cultivateur dont l'arachide est arrivée à maturité doit accueillir tout le village dans son champ pour participer à la récolte. La quantité d'arachide utilisée pour payer les ouvriers est une forme de partage.

Cependant, du point de vue quantitatif, il est important de savoir quel est l'impact réel de cette pratique sur la part de la récolte que doit engranger le producteur d'arachide.

Considérant la dispersion des quantités récoltées, nous avons cherché à déterminer les pourcentages des producteurs selon la quantité d'arachide utilisée dans cette rémunération. Il apparaît que les situations sont très diverses du fait de l'inégalité des superficies cultivées. Cette quantité varie de un (1) sac d'arachide décortiquée à plus de trois sacs (Figure 3). La présence des non répondants (13,9%) représente une situation qu'il est important de clarifier. Il s'agit des producteurs qui se sont abstenus de communiquer l'information sur la quantité d'arachide qu'ils ont utilisée pour le paiement des ouvriers, arguant qu'ils n'ont pas à comptabiliser ce qu'ils donnent à manger aux membres de leur communauté. Mais j'estime qu'ils veulent tout simplement éviter d'être épiés et dénoncés comme des gens avarés.



Source : Enquête de terrain (2012).

Figure 3. Proportion des producteurs selon le nombre de sacs d'arachide utilisé dans la rémunération de la main-d'œuvre

Les producteurs, utilisant 3 sacs d'arachide et plus pour payer les ouvriers à chaque période de la récolte, sont les plus nombreux car ils constituent 56,5% du total. Ils sont plus nombreux que ceux qui utilisent 1 ou 2 sacs pour la même cause (29,7%).

Il reste à dire que l'organisation de la récolte de l'arachide est une opération coûteuse, non seulement au vu du pourcentage de la récolte qu'elle nécessite, mais son financement laisse une marge réduite au producteur. Si ce dernier veut effectuer la mise en marché de sa récolte, il doit s'attendre à payer d'autres coûts liés à la commercialisation : le coût du transport vers la marché, le droit de place payé aux chefs traditionnels et /ou à la mairie, le coût de la manutention et celui du stockage. Au bout du compte, le producteur qui veut tirer un revenu monétaire substantiel de la vente de sa récolte va se retrouver avec peu ou pas d'arachide à vendre. Les petits producteurs, totalisant moins de 3 sacs d'arachide à la fin de chaque campagne, apparaissent comme les véritables victimes de la pratique de la solidarité. En effet, sur la production venant de 5 ha d'arachide, celle d'au moins un hectare est engloutie dans cette rémunération des ouvriers (tableau 3).

Tableau 3 : Le coût des différentes opérations

Opérations	Coûts (FCFA)
Labour	6 859,24
Semences	12 894,57
Sarclage	11 195,87
Intrants	10 666,33
Récolte	12 710,53
Transport	4 333,66
Stockage	3 503,00
Décorticage	3 193,27
Triage	361,96
Emballage	544,55
Total	66 262,98

Source. Enquête de terrain (2012)

La majeure partie des travaux agricoles se faisant encore à la main, une telle modalité de rémunération des travailleurs condamne les entrepreneurs agricoles à engloutir leurs surplus commercialisables dans ce “cadeau obligatoire”¹. De plus, l’enquête auprès de ces ouvriers agricoles a révélé un autre aspect de la pratique : interrogés sur la destination de l’arachide qu’ils ont assemblée en se mettant au service de plusieurs producteurs différents, 46% d’entre eux affirment revendre cela afin d’obtenir de l’argent en espèces. Les producteurs d’arachide cèdent le fruit de leur travail à des gens qui le commercialisent sans avoir consenti les efforts nécessaires pour l’obtenir. C’est à ce niveau que se remarque l’usage malhonnête de la valeur culturelle de solidarité. Au terme de l’analyse, il est judicieux de considérer que la solidarité fraternelle n’est qu’une simple machine à spolier les producteurs d’arachide. Il s’agit d’une pratique traditionnelle née

¹ Ce n’est pas un cadeau. Après tout, c’est une rémunération versée en contrepartie d’un travail.

de l'intrusion du capitalisme dans un univers socioculturel peu préparé aux techniques de l'accumulation du capital.

Cette forme de partage, perçue comme un patrimoine ancestral à défendre à tout prix, constitue une des principales causes des difficultés qu'éprouvent des hommes d'affaires à émerger à partir de l'agriculture, surtout à partir de la production et de la commercialisation de l'arachide au Mandoul.

Conclusion

Nous plaçons notre étude dans la perspective de la réduction de la pauvreté au Mandoul au moyen de la filière agricole. L'équité en Économie voudrait que l'agent économique qui a osé investir un capital dans une activité lucrative en soit le véritable bénéficiaire. Dans les conditions idéales de la concrétisation de ce principe, les producteurs d'arachide devraient être en mesure de dégager un surplus de production en quantité suffisante pour l'alimentation de leur famille et pour la commercialisation. Les revenus monétaires qui en seraient tirés permettraient de créer des emplois rémunérateurs pour plusieurs jeunes tentés par l'exode rural ou toute autre aventure. Or, le constat qui s'impose aujourd'hui est celui d'un immobilisme au niveau de l'économie et du culturel dans la région du Mandoul, bien que le progrès soit devenu nécessaire et, pour le moins, inévitable. Existe-t-il des voies pour l'amélioration de ce système ?

Nous ne saurions passer sous silence les innovations issues de la réflexion des techniciens de l'ANADER et d'autres chercheurs.

La première innovation est proposée par M. Sayanan Mayembang. Le dispositif de la récolte comprend un trou de 3 mètres de diamètre et d'une profondeur de 1 à 1,5 mètre. Un bois d'une longueur supérieure au diamètre est posé au-dessus du trou. Trois travailleurs se tiennent debout dans le trou de part et d'autre du bois. Une demi-douzaine d'autres travailleurs leur apportent des fanes d'arachide non égoossées. Saisissant les fanes par leurs bouts, les ouvriers dans le trou donnent des coups réguliers au bois. Les gousses d'arachide, sous le choc, se détachent et tombent au

fond du trou. Elles doivent être ramassées au fur et à mesure que l'opération dure car leur quantité augmente. Un changement de rôles peut s'organiser entre les travailleurs dans le trou et ceux qui les approvisionnent en fanes. Une expérimentation a été faite dans deux exploitations à Ngangara. Il faut un minimum de 9 personnes pour récolter un hectare d'arachide. La journée de travail dure 10 à 14 heures. Cette innovation a le mérite de réduire considérablement la durée du travail et le nombre des travailleurs à rémunérer. Le coût de la récolte s'en trouve diminué. Un préalable doit être réalisé avant la récolte : le soulèvement de l'arachide doit être fait trois ou quatre jours à l'avance par une équipe de 5 à 8 personnes. Quel est le sort de cette innovation ?

Les avantages de son utilisation sont nombreux. Les matériaux pour sa construction ne sont pas chers car ils sont tirés de l'environnement local. La technologie employée ne nécessite pas une formation exceptionnelle et peut s'adapter à toutes les conditions locales. Mais un coût ne peut être contourné : il faut nourrir les ouvriers au cours de la journée de travail. Malgré ces multiples avantages, un problème de taille demeure : l'attitude des bénéficiaires (les producteurs) et des ouvriers habitués à l'organisation très onéreuse de la récolte. Les producteurs, timorés, hésitent à emprunter cette nouvelle manière de travailler tandis que le reste de la population appréhende cela avec une hostilité peu déguisée.

Une deuxième innovation a vu le jour, mais son sort n'est pas très différent de celui de la première.

Il s'agit d'une machine-outil appelée « égousseuse » inventée par un ingénieur à Bokoro dans la région du Hadjer- Lamis (Tchad). L'« égousseuse » est un dispositif métallique d'une hauteur de 1,5 mètre sur une largeur de 1 mètre. Munie d'une chaîne, elle fait passer les pieds d'arachide non égoûssés entre des baguettes de fer pour provoquer un choc qui détache les gousses des fanes. Les gousses accumulées au cours de l'opération sont recueillies et vannées. L'introduction de ce moyen de travail dans la région du Mandoul est à mettre à l'actif de l'ONG Rongead qui l'a

expérimenté chez les producteurs. Après trois années d'observation sur le terrain, Rongead en conclut au caractère économique de cet outil. Mais l'accueil qui lui est réservé ne diffère pas de celui qui a été accordé à la première innovation : il y a l'opposition de la part de ceux qui bénéficient toujours de la récolte manuelle de l'arachide et la réticence des producteurs qui craignent d'être rejetés par les leurs s'ils font automatiquement usage de l'outil de travail qui vient d'être mis à leur disposition.

Cependant, force est de constater que les tergiversations des uns et l'opposition des autres à tout changement de méthode de travail restent liées à une insuffisance ou à l'inexistence de la vulgarisation de ces nouvelles manières de produire. La filière arachide, si elle aspire à se moderniser dans le but de renforcer sa performance, doit s'adapter à l'évolution de la technologie sans minimiser la nécessité de la communication

Références bibliographiques

Cervantès-Godoy E. et Dewbre J., 2010, Importance économique de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté, Paris, édit. O.C.D.E., 29 p.

Badiane O., 1997, Libéralisation et compétitivité de la filière arachidière au Sénégal, Washington, IFPRI, 70 p.

Boubakari H., 2009, Étude de la filière arachide des zones soudanienne et sahélienne, N'Djamena, Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation, Programme National de Sécurité Alimentaire, 77p.

Djibangar D., 2012, La commercialisation des produits agricoles par les petits exploitants au Tchad .Rapport d'étude n° 10, Rome, FAO, 36 p.

Doikh N. L., 2001, Évaluation agronomique des variétés d'arachide de bouche à Nioro du Rip (Centre-Sud du Bassin arachidier), Mémoire d'Ingénieur des travaux agricoles, Bambey, École Nationale des cadres Ruraux, 42 p.

Ducommun G., Cecchini H., Ouédraogo S. et Bengali A., 2005, Commercialisation vivrière paysanne, marchés urbains et options politiques au Burkina Faso, Projet de recherche TASIM-AO, Document final de synthèse, Ouagadougou, 118 p.

Facchini F., 2008, Culture , diversité culturelle et développement économique: une mise en perspective critique des travaux récents in Cairn Info n° 195, 2008/3, Paris, Armand Colin, 220 p.

Faye M., 2014, Évaluation de la réussite alimentaire et des marchés agricoles, Rome, F.A.O.-C.I.L.S.S., 30 p.

Géneau de Lamarlière I. et Staszak J.-F., 2005, Principes de géographie économique. Documents et travaux dirigés, Le Mesnil-sur-l'Estrée, Bréal, 448p.

Hamidou Kane C., 2009, Économie et culture africaine, rapports entre tradition et modernité in Cairn Info-Présence Africaine n° 179-180, Paris.

Hugon P., 1967, Les blocages socio-culturels au développement en Afrique noire in Revue Tiers Monde vol. 8, n°31, pp. 699-709.

Koffi-Tessio E. M., Tossou K. et Homevoh E., 2007, Les marges de commercialisation et l'équité du commerce des produits alimentaires au Togo, Lomé, LARPSAD, ESA-UL, 6p.

Labrousse et Godron, 1965, Mécanisation de la culture de l'arachide, notamment dans les pays francophones d'Afrique tropicale et à Madagascar, Paris, CEEMAT, 109 p.

Landa J., 1993, Culture et activité entrepreneuriale dans les pays en développement : le réseau ethnique, organisation économique in Berger B. (dir), Esprit d'entreprise, cultures et sociétés, Maxima Laurent du Mesnil, The culture of Entrepreneurship, ICS Press, San Francisco, 1991.

Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, 2014, Tableau de bord social du Tchad, N'Djamena, INSEED, 103 p.

Naïngaral R. Madjiro, 1989, Freins socioculturels au développement in Travaux d'anthropologie vol.3, N'Djamena, Grand Séminaire St Luc de Bakara, pp.1-19.

Ndiaye M. 1999, Manuel de stockage et de conservation des céréales et des oléagineux, Bruxelles, Fonds Belge de Survie, 61 p.

Ngango G., 1976, L'Afrique entre la tradition et la modernité in Ethiopiques n° spécial 1976, Paris, 27 p.

Onana G.N., 2013, Tradition et modernité, quel modèle pour l'Afrique ? Une étude du concept tradition dans ses rapports avec la modernité des Lumières jusqu'à l'époque contemporaine, thèse de Doctorat nouveau régime en philosophie, Université Paris-Est Créteil, 408 p.

Tchad et Culture, 2011, L'exode rural au féminin : une nouvelle plaie au Mandoul, n° 298, N'Djamena, pp. 24-25.